

Communauté de Communes de L'Île de Noirmoutier

Rue de la Prée au Duc
BP 714
85 330 NOIMOUTIER-EN-L'ÎLE
Tel : 02 51 35 89 89
contact@iledenoirmoutier.org



COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et du cadre de vie.

OBSERVATIONS

Le SCoT du Nord-Ouest Vendée a été approuvé le 18 décembre 2019 lors du comité syndical. Il associe la Communauté de communes Océan Marais de Monts, de l'Île de Noirmoutier et de Challans-Gois Communauté.

Une procédure d'évolution du SCoT du Nord-Ouest Vendée est envisagée pour mise en conformité avec la réglementation en vigueur.